LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - n° 6922 – Lundi 30 novembre 2020 - Prix : 10 DA

M. SAMI KOLLI, DG DE LA RÉGULATION ET L'ORGANISATION DES MARCHÉS DU MINISTÈRE DU COMMERCE :

«LES PÂTES ALIMENTAIRES NE SONT PAS CONCERNÉES PAR LA HAUSSE DES PRIX»

Lire en page 3

PLUS DE 300 MÉDICAMENTS EN PÉNURIES DANS LES PHARMACIES

«LA MAINMISE DES LOBBIES» SUR LE MARCHÉ DU MÉDICAMENT MISE EN CAUSE

La situation sanitaire globale du pays continue de s'aggraver. L'impact de l'épidémie du nouveau Coronavirus ne se résume pas uniquement à l'ampleur de sa progression, mais aussi à celui des effets collatéraux qu'elle cause à tous les autres secteurs, particulièrement, pharmaceutique. Un secteur en souffrance depuis des années.

Lire en page 2

© Photo : D.R

MOHAMED CHERIF BELMIHOUB, MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DE LA PROSPECTIVE :

«L'évolution des cours du brut tributaire de l'évolution de la crise sanitaire»

Lire en page 4

COVID-19

LES CONTACTS EN COURS POUR L'ACQUISITION DU VACCIN

ADÉQUAT

Lire en page 4

Chiffre du jour

Accidents de la circulation : 3 morts et 160 blessés en 24 heures

Boumerdès

Le taux d'occupation des lits avoisine les 60%

Le ministre de la Santé, de la Population et la Reforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a annoncé, hier à Boumerdès, que le taux d'occupation des lits destinés à la prise en charge des malades atteints par la Covid-19 au niveau de cette wilaya, est de près de 60%.

Naâma

Premiers flocons de neige dépassant 1.200 mètres d'altitude

Les premiers flocons de neige se sont abattus dans la nuit de vendredi à samedi sur les monts de 1.200 mètres d'altitude dans l'extrême-ouest de la wilaya de Naâma accompagnés d'averses et d'une vague de froid

Judo

L'Algérie compte engager 18 athlètes à Madagascar

La Fédération algérienne de judo (FAJ) compte engager 18 athlètes dont 9 dames aux 41es Championnats d'Afrique seniors, prévus à Madagascar du 17 au 20 décembre et qualificatifs aux jeux olympiques (JO) de Tokyo

Plus de 300 médicaments en pénuries dans les pharmacies

«La mainmise des lobbies» sur le marché du médicament mise en cause

La situation sanitaire globale du pays continue de s'aggraver. L'impact de l'épidémie du nouveau Coronavirus ne se résume pas uniquement à l'ampleur de sa progression, mais aussi à celui des effets collatéraux qu'elle cause à tous les autres secteurs, particulièrement, pharmaceutique. Un secteur en souffrance depuis des années.

La polémique sur la rupture de «Lovenox» enfle et relance le débat sur les raisons de cette pression relative aux problèmes d'approvisionnement de médicaments. (Ph. : D.R)

De plus en plus de médicaments sont en pénurie, ce qui crée une tension «insupportable» sur certains médicaments essentiels qui n'ont pas de solution de substitution, à priori. La polémique sur la rupture de «Lovenox», par exemple, dans les pharmacies enfle et relance le débat sur les raisons de cette pression relative aux problèmes d'approvisionnement de médicaments. Le laxisme et l'absence de rigueur des pouvoirs publics pointés du doigt.

Cette défaillance a profité aux «lobbies» qui ont colonisé le marché du médicament et exercent des pressions sur les pharmaciens. C'est ce qu'a déclaré, hier, sur les ondes de la radio nationale, M. Ouali Samir, le porte-parole des Pharmaciens algériens agréés, qui a évoqué, également, des pénuries de plus de 300 médicaments dans les pharmacies.

Pour répondre à l'attente des soignants et des malades, l'Etat projette «prochainement d'importer une quantité importante de Lovenox», a-t-il souligné, estimant, toutefois, que ceci ne résoudra pas la sempiternelle problématique des pénuries de médicaments sur certains types essentiels dont la demande est de plus en plus croissante, notamment, depuis le début de la crise sanitaire liée au nouveau Coronavirus. Cette problématique est mise, sans cesse, en lumière depuis le début de la pandémie de la Covid-19, en évoquant le problème récurrent des tensions d'approvisionnement ces dernières années. Pourtant, la facture d'importation des médicaments reste en forte hausse, en dépit des promesses des pouvoirs publics de soutenir l'industrie pharmaceutique nationale. Aujourd'hui, les pharmacies comptent plus de 300 médicaments en pénurie, ce qui met à rude épreuve les professionnels soignants et les malades qui sont les premières victimes à supporter directement les conséquences de ces pénuries. Pour M. Ouali, le laxisme de l'Etat et la montée en puissance des lobbyings de l'industrie pharmaceutique sont à l'origine de ces pénuries et de l'anarchie qui règne dans ce domaine. «L'Etat n'arrive pas à affronter et à mettre hors d'état de nuire cette mafia qui pollue le secteur des médicaments», a-t-il souligné, estimant que l'Etat devrait sévir et durcir le contrôle des opérations d'approvisionnements en médicaments. «La régulation du marché de l'importation du médicament est urgente et nécessaire», a-t-il indiqué, expliquant que «les pénuries concernent particulièrement les médicaments importés». A qui profiteraient ces pénuries de médicaments ? s'est interrogé M. Ouali, estimant qu'ailleurs que les laboratoires pharmaceutiques apportent des solutions et les pouvoirs publics mesurent, de leurs côtés, la hauteur des enjeux sanitaires. Il s'est référé, dans ce sens, à la conjoncture sanitaire sensible et alarmante que traverse le pays, expliquant que «la propagation de la pandémie de Coronavirus et la demande mondiale croissante pour certains types de médicaments ont engendré un déséquilibre sur le marché pharmaceutique mondial, notamment, après l'interdiction et la limitation des exportations en raison du confinement».

Exaspéré par la situation «inadmissible» du marché des médicaments, M. Ouali s'est dit outré par l'attitude de certains distributeurs qui négocient avec des pharmaciens pour les approvisionner. Il a pointé, explicitement, «les lobbies» d'être responsables de toutes les pressions que subissent les établissements sanitaires et les malades à cause du manque de médicaments. «Ces tensions sont engendrées par les lobbies», a-t-il affirmé. Il a déploré, par ailleurs, l'inaction des pouvoirs publics, précisant que «le syndicat des pharmaciens accrédités établit et envoie des rapports hebdomadaires au ministère de l'Industrie pharmaceutique, dans lesquels il identifie les médicaments qui sont en rupture et les médicaments».

Répondant à la question sur la rupture du médicament «Lovenox», M. Ouali a renvoyé cette pénurie à la hausse de la demande de cet anticoagulant, utilisé dans le traitement des malades de Covid-19, affirmant, à cet égard, que «le ministre de l'Industrie pharmaceutique a promis lors de sa rencontre avec le syndicat la semaine dernière de résoudre ce problème».

Samira Takharboucht

Covid-19

Les contacts en cours pour l'acquisition du vaccin adéquat

«Des contacts sont en cours entre les autorités publiques et des laboratoires, des consulats et autres, pour l'acquisition du vaccin contre la Covid-19, dès sa disponibilité, selon les normes sanitaires édictées par l'Organisation mondiale de la Santé», a affirmé, samedi à Boumerdès, le ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid. Rapporté par l'APS, M.Benbouzid a indiqué que son département ministériel dispose de tous les dossiers techniques des vaccins en cours de fabrication ou en phase d'expérimentation, afin d'en choisir un. Il a rassuré à ce propos que les autorités publiques, attendent de connaître les résultats des tests effectués par les laboratoires concernés afin d'opter pour le vaccin qui sera acquis par l'Algérie, dès sa disponibilité.

Le ministre a souligné que cette démarche, «qui prendra le temps nécessaire, est un processus d'une grande sensibilité en raison, d'un coté, de la diversité des vaccins annoncés et d'un autre côté pour absence d'une vaccination généralisée à l'exception de quelques pays qui ont effectué la troisième phase d'expérimentation sur un nombre limité de volontaires». Il explique que «la décision d'opter pour un des vaccins se fera sur la base des compétences nationales». Le représentant du gouvernement a renouvelé à cet effet l'engagement des pouvoirs publics à choisir le meilleur vaccin en matière de qualité, et ce en prenant en compte ses effets secondaires et le coût». En compagnie du ministre de la Poste des Télécommunications, Brahim Boumzar, le ministre de la Santé a affirmé concernant le nombre des nouveaux cas de contamination par la Covid-19 annoncés quotidiennement, que les autorités concernées «n'ont aucun intérêt à augmenter ou à baisser le nombre des malades déclarés». Il a souligné que la situation épidémiologique marquée par une hausse du nombre de cas de contamination est «maîtrisée». Cette situation, a-t-il ajouté, selon l'agence officielle, «nous incite à plus de mobilisation et de sensibilisation pour mieux lutter contre la propagation de cette pandémie».

Le ministre a salué l'initiative de l'Armée nationale populaire (ANP) à mettre des structures sanitaires lui appartenant à la disposition du secteur de la santé, pour qu'elles soient exploitées en cas de besoin, pour la prise en charge des malades de la Covid-19. Il a rassuré que son département a pris toutes les mesures pour faire face aux pires scénarios de la pandémie. «Un plan ''B'' prévoyant notamment la mobilisation de plusieurs structures qui seront utilisées comme hôpitaux, a été élaboré», a-t-il rassuré.

Le ministre de la Santé a entamé sa visite dans la wilaya de Boumerdès en se rendant dans l'hôpital de Bordj Menaïel où il s'est enquis du travail des staffs médicaux, notamment au niveau du service dédié à la Covid-19. Il s'est ensuite rendu dans l'hôpital de Thénia où il a inspecté le laboratoire de dépistage du Coronavirus et s'est entretenu avec les personnels soignants en charge de cette pandémie, a-t-on rapporté.

R.Z.

REPÈRE

Droits de l'Homme en Algérie

Le MAE condamne «avec force» la résolution du PE

L'Algérie a condamné samedi «avec force» la résolution du Parlement européen sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, affirmant que son «contenu outrancier» se résume à «un chapelet d'injures et d'avanies à l'endroit du peuple algérien, de ses institutions et de l'Etat algérien».

«Le Parlement européen a cru devoir adopter, selon une procédure dite «d'urgence» pour le moins douteuse, une nouvelle résolution sur la situation en Algérie dont le contenu outrancier se résume à un chapelet d'injures et d'avanies à l'endroit du peuple algérien, de ses institutions et de l'Etat algérien», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'Algérie «condamne avec force cette résolution qui ne peut avoir pour conséquence que de porter atteinte aux relations de l'Algérie avec ses partenaires européens, à un moment où tout plaide pour l'approfondissement du dialogue et de la coopération dans un cadre de sérénité et de responsabilité», souligne le ministère. L'Algérie «tient, en cette circonstance, à apporter le démenti le plus méprisant à l'ensemble des accusations fallacieuses colportées au sein de l'hémicycle européen et traduites par cette dernière résolution. Elle déplore la tonalité foncièrement haineuse et teintée de paternalisme de ce texte, qui dénote d'une hostilité avérée digne de la période coloniale de certains milieux européens à l'égard du peuple algérien et de ses choix souverains». L'Algérie tient à rappeler, dans ce contexte, qu'elle «entretient avec ses partenaires européens des relations fondées sur les principes de l'égalité souveraine, du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre. Elle ne saurait donc accepter qu'une institution européenne, fût-elle élue, s'immisce de manière aussi grossière et inadmissible dans ses affaires intérieures».

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Le DG de la régulation et l'organisation des marchés du ministère du Commerce :

«Les pâtes alimentaires ne sont pas concernées par la hausse des prix»

Le directeur général de la régulation et de l'organisation des marchés du ministère du Commerce, Sami Kolli a affirmé, avant-hier samedi à Alger que toutes les quantités de blé dur distribuées aux semouleries ont été cédées au prix habituel.

Boulanouar : «Les producteurs doivent faire preuve de solidarité envers les citoyens surtout en ces temps difficiles marqués par la crise sanitaire mondiale». (Photo : D.R)

«Le ministère du Commerce travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Agriculture qui est chargé de l'approvisionnement des minoteries et des semouleries en matière première à travers l'OAIC (Office algérien interprofessionnel des céréales) et le ministère de l'Industrie à travers le groupe public agro-industrie Agrodiv qui est considéré comme un groupe régulateur en matière de semoule et de pâtes», a-t-il dit.
Ce même responsable a, à l'occasion, assuré que les pâtes alimentaires, dont la matière première est subventionnée par l'Etat, ne sont pas concernées par la hausse des prix qui a touché certaines marques, rassurant, au passage, les citoyens sur la disponibilité de la semoule et de ses dérivés sur le marché. «Il n'y a aucune pénurie de la semoule et de ses dérivés sur le marché. L'OAIC approvisionne régulièrement les semouleries», a-t-il indiqué comme pour réfuter les informations circulant sur les réseaux sociaux sur la pénurie de ces produits.
Evoquant la hausse des prix de certaines catégories de pâtes qui ont connu une augmentation de 5 à 10 dinars le kilogramme, Sami Kolli a fait remarquer que les industriels qui importent, par leur propre argent, le blé dur, matière de base pour la fabrication de la semoule et des pâtes, fixent le prix de ce produit alimentaire en tenant compte des cours de cette céréale sur le marché boursier international, qui avoisine, actuellement, 212 euros la tonne. «Le ministère tenait à faire respecter l'application des prix imposés par l'Etat sur les produits subventionnés. Nos brigades sont déployées sur le terrain à travers les 48 wilayas pour s'assurer de l'application des prix en vigueur et de signaler toute hausse non règlementaire», a-t-il dit.
Revenant sur les deux décrets parus au mois de septembre dernier dans le JO relatifs à la levée de subvention sur le blé tendre et dur destinés à la fabrication d'autres types de farine, de semoule de blé, de pâtes alimentaires et couscous, ayant entraîné un certain dysfonctionnement dans la filière agro-alimentaire des pâtes et semoule, Sami Kolli a fait état d'une période transitoire, supplémentaire, avant la mise en application de ces décrets. «Tout est rentré dans l'ordre», a poursuivi le DG de la régulation et l'organisation des marchés du ministère du Commerce. Considérant que cette période était nécessaire pour mieux expliquer le dispositif réglementaire et faire adhérer les professionnels tout en veillant à ce qu'il ait un approvisionnement régulier du marché.
Pour sa part, le président de l'Association nationale des commerçants et des artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulanouar, a affirmé que dès la parution de ce décret portant sur la levée des subventions sur le blé, certains industriels ont procédé à des augmentations de prix de la semoule et dérivés. «Il y a certains producteurs qui ont anticipé les choses par rapport à la publication de ce décret qui a été, pourtant, aussitôt gelé», a-t-il dit. Estimant que rien ne justifie la hausse des prix des produits alimentaires par les producteurs, même pas la dévaluation du dinar et la hausse du coût de production, invoquées par les industriels. «Les producteurs doivent faire preuve de solidarité envers les citoyens surtout en ces temps difficiles marqués par la crise sanitaire mondiale».

R.M.

BRÈVE

AADL

Lancement de la dernière opération de choix du site

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a lancé samedi matin la dernière opération de choix du site, au titre du programme AADL 2 au profit de 101.891 souscripteurs dans 33 wilayas, a indiqué samedi à l'APS le DG de l'Agence, Tarek Belaribi.
Le quota de logements proposé au choix à Alger inclut 44.457 unités, selon le DG qui a affirmé que «les souscripteurs sont invités à partir de ce samedi à 11h à choisir parmi les 11 sites proposés».
A noter que la date butoir pour le choix du site a été avancée au 28 novembre, au lieu du 30 préalablement fixé, «le site étant techniquement prêt et les préparatifs parachevés avant les délais, dans l'espoir de permettre aux souscripteurs d'effectuer leur choix aisément en profitant du week-end», a-t-il expliqué.
Après consultation du site électronique de l'agence AADL par l'APS, un total de 20 sites est proposé sur Alger, Blida, Tipasa et Boumerdès au profit des Algérois. Il s'agit, en effet, des sites implantés à Beni Tamou, Bouinan, Meftah, Larbaa à Blida, Fouka, Douaouda et Bousmaïl à Tipasa, et Boudouaou.
La wilaya d'Alger compte le plus grand nombre de sites sis à El Harrach, Réghaïa, Douéra, Khraïcia, Birtouta, El Melha, Draria, El-Achour, Bordj El-Bahri, Aïn Benian, Zéralda et Sidi Abdellah.

Agence

Plan de relance économique

50 décrets et 10 lois amendées en cours de préparation

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective, Cherif Belmihoub, a déclaré, hier à Alger, que les procédures visant à assurer le retour à l'activité économique pour la période de l'après Covid-19 sont bien en cours.
Lors de son passage à l'émission «Dayf Essabaah» sur la Chaîne I sur les ondes de la Radio algérienne, le ministre délégué chargé de la Prospective, a expliqué que pour assurer ce retour, un système institutionnel, ainsi que des réformes de lois ont été établies dans plusieurs secteurs. Le ministre a souligné qu'un travail est en cours de préparation pour finaliser la première phase du plan de relance économique et social. «Nous avons mis en plan un système institutionnel complet avec de nouveaux décrets et lois dans les secteurs qui étaient marginalisés auparavant, et qui sont devenus, aujourd'hui, départements ministériels existants en eux même», a détaillé Belmihoub. Dans ce sens, le même responsable a précisé que «50 décrets et 10 lois ont été modifiés».
Par rapport au plan de relance économique et sociale, M. Belmihoub a déclaré qu'il s'articule autour de trois niveaux, dont le premier est urgent et comprend des mesures réglementaires et légales qui doivent être prises au plus tôt, ainsi que la réflexion sur la mise en place de mécanismes pour le passage de la deuxième phase de réformes qui sera profonde, et qui aura lieu en 2021 et 2022.
La troisième phase aura lieu en 2024, après trois ans pour évaluer les résultats, a indiqué M. Belmihoub qui a souligné l'importance du guichet unique pour l'investissement, sur lequel on pourrait largement s'appuyer pour résoudre les problèmes bureaucratiques qui entravent les investisseurs en Algérie. Par ailleurs, et dans un entretien accordé à l'agence officielle, le ministre a déclaré qu'une enquête destinée à évaluer les impacts de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les entreprises et les ménages sera lancée fin décembre et dont les premiers résultats seront disponibles courant janvier prochain.
En plus de détails, le ministre a fait savoir qu'une enquête sera lancée fin décembre en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UN-CEA), afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises et sur les ménages algériens.
Cette enquête «concernera un échantillon 15.000 ménages et 15.000 entreprises. Ses premiers résultats sont attendus courant janvier», a précisé M. Belmihoub.

Djamila Sai

POSTE & TÉLÉCOMMUNICATIONS

Problème de liquidité

Une amélioration significative enregistrée

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar a affirmé, avant-hier à Boumerdès, qu'une amélioration notable a été enregistrée au cours de ce mois en matière de disponibilité de liquidité financière. Un problème qui a touché récemment les usagers des bureaux de poste, en particulier la catégorie des retraités, a-t-il précisé dans ce sens.
«Nous commençons à constater une amélioration dans le problème de disponibilité de la liquidité au cours de ce mois (novembre)», a précisé M. Boumzar, lors de sa visite de travail et d'inspection aux établissements hospitaliers de cette wilaya.
Pour lui, la solution définitive au problème de la liquidité réside dans l'expansion et la généralisation des opérations électroniques au lieu des opérations en espèces ou en papier, et ce à travers tout le territoire national.
Cette amélioration, a-t-il dit, s'explique par la prise d'un nombre de mesures suite à cette crise, dont la plus importante était de relever la valeur financière des retraits via les distributeurs automatiques de billets (DAB), de 30.000 à 50.000 DA. A cet effet, des instructions ont été données aux différents bureaux et structures de la poste à travers le pays, afin d'accélérer le rythme et de faciliter l'utilisation des DAB et les transactions et opérations interbancaires à travers la carte de paiement électronique, a assuré M. Boumzar.
Dans l'objectif de démontrer l'efficacité des mesures prises dans ce domaine, le ministre a fait état de 67.000 opérations de retrait effectuées jeudi dernier au niveau des banques et des DAB relevant d'Algérie Poste ou des différentes banques via les cartes de paiement électronique.
Toujours avec le problème de manque de liquidité, M. Boumzar a dévoilé d'autres mesures et facilitations, notamment au profit des retraités, ajoutant qu'elles sont actuellement en cours d'élaboration et seront annoncées à partir de la semaine prochaine.
Par ailleurs, le ministre a fait s'avoir que son secteur s'est engagé à l'accompagnement technique des secteurs de la santé et de l'éducation nationale dans le domaine de la numérisation. Il est question également de garantir l'accès à l'internet haut débit aux établissements relevant des deux secteurs, notamment pour l'exploitation du service de «la télésanté» qui entrera en vigueur prochainement et ce, à travers un raccordement à la fibre optique, par satellite ou via les opérateurs de téléphonie mobile.

Manel Z.

Mohamed Cherif Belmihoub, ministre délégué chargé de la Prospective :

«L'évolution des cours du brut tributaire de l'évolution de la crise sanitaire»

Le ministre délégué chargé de la Prospective, Mohamed Cherif Belmihoub a estimé, hier dimanche à Alger que les perspectives d'évolution des cours du pétrole sont tributaires de l'évolution de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19). «Il était difficile de prédire les tendances précises des cours sur le long terme. L'incertitude réside dans l'évolution de la crise sanitaire», a-t-il indiqué.

«Les efforts pour surmonter la double crise sanitaire et économique doit être équitablement réparti au niveau des différents acteurs de la société». (Photo : DR)

Si le vaccin permet de faire baisser le nombre de contaminations, le baril du pétrole gagnera 5 dollars, puis la machine économique reprendra progressivement, a poursuivi Mohamed Cherif Belmihoub dans un entretien accordé à l'APS. Ce qui permettrait, a-t-il observé, au baril de passer à 60-70 dollars. Prévoyant, pour 2021, une évolution des recettes des hydrocarbures du pays.

«Avec la reprise économique, nous pourrons atteindre 30 à 35 milliards de dollars de recettes, ce qui pourrait nous soulager au niveau de la balance des paiements», a-t-il dit.

S'exprimant sur le déficit budgétaire et les moyens de son financement, le ministre délégué chargé de la Prospective, a écarté l'option du financement non conventionnel ou celui de l'endettement extérieur.

«Il y a, par contre, un financement monétaire entre le Trésor public et les banques, mais il ne faut pas qu'il dépasse un certain seuil», a observé Mohamed Cherif Belmihoub.

Tout en soulignant l'intérêt du Fonds de Régulation des recettes (FRR) qui constitue un outil, intéressant, de régulation Mohamed Cherif Belmihoub a rappelé que le Gouvernement a budgétisé la LFC 2020 sur la base de 35 dollars/baril. «Il y a donc un excédent (de recettes) versé dans ce Fonds», a-t-il indiqué comme pour dire l'utilité de ce Fonds, au moment où les recettes énergétiques s'affichent en forte baisse.

S'agissant de la stratégie de la sécurité énergétique du pays sur un long terme (dix ans), le ministre délégué chargé de la Prospective, a mis en avant les trois axes sur lesquels la démarche de son département ministériel s'appuie. Citant la préparation de la transition énergétique vers plus de renouvelable, l'assurance d'une meilleure efficacité énergétique au niveau des ménages, des administrations et des opérateurs économiques et la préservation d'un excédent de production d'hydrocarbures en tant que source de financement de la balance des paiements.

Evoquant la future réforme des subventions, Mohamed Cherif Belmihoub a estimé que la crise sanitaire, pendant laquelle beaucoup de citoyens n'ont pas perçu de revenus depuis plus de six mois, a constitué un contexte difficile pour lancer les discussions autour de cette réforme. «L'année 2021 doit être l'année des réformes dont celles des subventions», a-t-il indiqué encore, faisant savoir que le ministère des Finances, le ministre de la Solidarité nationale et l'ONS travaillent à recueillir des bases de données afin de recenser les personnes qui sont dans le besoin au sein d'un fichier national.

Sur un autre registre, le ministre délégué chargé de la Prospective a annoncé le lancement, fin décembre, d'une enquête en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UN-CEA), afin d'évaluer l'impact de la crise sanitaire sur les entreprises et sur les ménages algériens. Dont les premiers résultats, a-t-il poursuivi, seront disponibles courant janvier prochain.

Cette enquête, a ajouté Mohamed Cherif Belmihoub, concernera un échantillon 15.000 ménages et 15.000 entreprises. Rappelant qu'une première évaluation des impacts de la crise sanitaire a été déjà avancée lors de la rencontre présidée par le Premier ministre avec les partenaires sociaux et les opérateurs économiques.

Laquelle, a-t-il dit encore, a permis de sortir avec 150 recommandations. Mais aussi la création d'une commission de sauvegarde chargée de prendre en charge les incidences de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie nationale.

«Les efforts pour surmonter la double crise sanitaire et économique doit être équitablement réparti au niveau des différents acteurs de la société», a encore indiqué Mohamed Cherif Belmihoub.

Rabah Mokhtari

Énergies renouvelables

Une gestion centralisée pour pouvoir remettre le chantier sur les rails

Alors que les facteurs favorisant la transition énergétique dans le pays sont nombreux, notamment la dépendance aux hydrocarbures et d'autres facteurs relatifs à l'environnement et au développement durable, l'Algérie enregistre un grand retard dans ce domaine.

Ainsi, malgré la volonté du Gouvernement d'accélérer la concrétisation de la transition énergétique traduit par la création d'un département ministériel dédié à ce domaine, les hydrocarbures sont toujours au cœur de l'activité économique algérienne.

A ce sujet, le Secrétaire général du Commissariat aux énergies renouvelables, Messaoud Khelif, a affirmé qu'en matière du retard qu'a connu le chantier des énergies renouvelables en Algérie «il faudra situer exactement le problème et les goulots d'étranglement».

Pour lui, dans le domaine, l'Algérie reste en retard par rapport à ses voisins immédiats. «Maintenant que les tenants et les aboutissants de cette situation sont, désormais, connus», il va falloir, dit-il à ce propos, «clarifier le discours, afin que les choses puissent avancer correctement».

Intervenant hier sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, M. Messaoud Khelif signale que des 4.000 mégawatts prévus d'être mis en exploitation grâce l'énergie solaire pour produire de l'électricité, il n'en a été produit, à ce jour, qu'à peine 390 mégawatts, repoussant d'autant l'espoir d'une baisse progressive de l'exploitation des ressources fossiles pour les réserver à l'exportation.

Des responsables à divers niveaux avaient, à de multiples reprises, prévenus que faute de réaliser une transition entre l'usage de ces ressources et celles des énergies renouvelables, à l'horizon 2022, l'Algérie n'aura plus la capacité d'exporter son gaz, dont la consommation interne a littéralement explosé, atteignant à la fin de 2020, les 50.000 milliards de m^3. D'où la nécessité, poursuit-il, de se préparer à cette situation et de sauvegarder une partie de ce potentiel pour les générations futures, et ce, à travers l'ouverture des nouvelles niches de renouvelable vu son importance sur le plan économique.

Il a noté dans ce sens, que l'Algérie est fortement doté de cette ressource notamment le solaire, et l'étendue territoriale qui permet d'augmenter les renouvelables.

Pour M. Khelif, pour pouvoir remettre le chantier des énergies renouvelables sur les rails, il y a nécessité d'en assurer une gestion centralisée et, d'autre part, de se pencher sur les raisons qui ont empêché l'application d'articles de la loi de 2002 libéralisant la production d'électricité parmi lesquels, relève-t-il, ceux relatifs aux énergies renouvelables «n'ont jamais été appliqués».

Pour ce qui est de l'entreprise Sonelgaz, «l'acteur majeur» du projet, l'invité l'appelle à se «mettre à jour, afin qu'on puisse redémarrer celui-ci».

Il explique que la totalité des programmes réalisés, à ce jour, par cette dernière, n'ont pas excédé les 22 mégawatts, l'accusant d'avoir «plombé beaucoup de chemins».

Revenant sur le programme initial des énergies renouvelables, prévu pour produire les 4.000 mégawatts d'électricité escomptés, le même responsable a expliqué que ce programme avait été «éclaté» en centrales de 500 mégawatts chacune, nécessitant des moyens de financement globaux de l'ordre de 3,5 à 4 millions de dollars s'interrogeant de savoir si le pays a, aujourd'hui, les moyens de mobiliser de telles sommes pour un tel projet.

Manel Z.

ACTIVITÉ COMMERCIALE

Port d'Oran

Hausse de 7,08 % malgré la crise

Le port d'Oran a réalisé une augmentation de 7,08% de son activité commerciale durant les dix premiers mois de l'année en cours malgré les effets négatifs de la pandémie du virus Corona.

Quelque 8.381.026 tonnes de différentes marchandises ont été traitées durant la période en question contre 7.826.874 tonnes durant la même période de l'année écoulée, soit une augmentation de 554.152 tonnes, représentant une croissance dans le traitement des marchandises d'un taux de 7,08 %, a indiqué à l'APS le chargé des statistiques de l'entreprise portuaire d'Oran, Karim Tabouche.

Cette augmentation, réalisée dans le volume de traitement des marchandises grâce aux efforts des travailleurs de cette infrastructure, a permis de relever de l'activité, notamment durant les quatre derniers mois de cette année. Une légère baisse de 1,06% a été enregistrée durant le premier semestre de la même année, a-t-on indiqué.

Le volume des importations a enregistré, jusqu'à la fin du mois d'octobre dernier, quelque 7.107.643 tonnes de différentes marchandises, soit une hausse de 10,98%, en comparaison avec la même période de l'année dernière, alors que le volume des exportations a atteint 719.231 tonnes, soit une baisse de 31,46%, a-t-on relevé de même source.

Par ailleurs, le mouvement des cargaisons solides dans le port d'Oran a connu, pour sa part, une évolution de 20,82% comparativement à ce qui a été réalisé durant la même période de l'année dernière, atteignant 4.190.676 tonnes.

Ce volume de marchandises traitées représente 50% de l'activité globale du port d'Oran, sachant que le taux n'avait atteint l'année écoulée que 44,32%, a précisé Karim Tabouche.

Les importations des différents types de céréales viennent en tête des marchandises solides, atteignant quelque 2.797.621 tonnes, soit une augmentation de 304.305 tonnes par rapport à la même période de l'année 2019, alors que l'importation de l'aliment de bétail a connu une hausse de 97%, passant de 355.354 tonnes durant les 10 premiers mois de 2019 à 700.787 tonnes durant la même période 2020.

L'évolution du mouvement des marchandises solides au niveau du port d'Oran a permis de réaliser un «record africain» dans le traitement et le débarquement des graines de soja, avec le débarquement, en 24 heures, les 29 et 30 octobre 2020, de quelque 16.000 tonnes de ce produit, selon la cellule de communication de l'entreprise portuaire d'Oran.

A noter qu'en plus des céréales, les marchandises solides comprennent également le ciment, l'argile, le clinker, le sucre roux et d'autres produits.

D'autre part, le volume des marchandises liquides a atteint 297.150 tonnes, soit un taux de 3,55% de l'ensemble des marchandises traitées durant la période indiquée, incluant les hydrocarbures, les huiles végétales, les huiles usées et l'asphalte, dont le volume a augmenté de 2,20% par rapport à l'année dernière.

R.N/ Agence

INFO EXPRESS

Banques

Le CPA a inauguré hier un nouvel espace dédié aux PME et les Start-ups

Cet espace sera lancé au niveau de l'agence El Khettabi (117), sous l'égide du P-dg de la Banque, Mohammed Dahmani, en présence des hautes autorités, ainsi que des Cadres supérieurs de la Banque, a précisé la même source.
Le CPA, affirme à cette occasion, de la diversification de son offre bancaire à travers l'implémentation de toute une stratégie de développement et d'accompagnement inédite en direction de la PME et des Start-up labellisée «PME By CPA».
«PME By CPA» est une approche commerciale moderne de traitement du segment de la très petite, petite et moyenne entreprise, explique la même source, ajoutant que cette nouvelle offre dénommée «Sahel», de par sa spécificité qui répond dans sa globalité aux attentes de ce segment.
Le CPA a lancé deux produits sous la gamme «SAHEL», à savoir : «Sahel Nachati «, destiné au financement des besoins en Fonds de roulement de la PME et des Start-up, ainsi que «Sahel Mahel», destiné au financement de l'acquisition de locaux commerciaux, et ou l'aménagement, ou la location du local commercial.
A travers ce nouvel espace dédié pour cette catégorie de clientèle, animé par des chargés de comptes PME à l'écoute de leurs préoccupations, le traitement des demandes de la clientèle PME sera «plus simple et plus efficace» et que le client PME se sente dans les «meilleures conditions» pour traiter ses affaires au niveau de la Banque, assure la Banque.
Aussi, afin de conforter sa vocation de Banque de proximité, à l'écoute de sa clientèle, le CPA est très actif à travers sa page Facebook officielle, canal supplémentaire de communication et de promotion de l'ensemble de sa gamme de produits et services, rappelle le communiqué.

Rentrée universitaire 2020-2021

Coup d'envoi d'une campagne de reboisement au niveau des structures universitaires

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé, samedi, la tenue, à partir de la semaine prochaine, d'une rencontre avec les partenaires sociaux, sur la rentrée universitaire 2020-2021 prévue le 15 décembre prochain. Dans une déclaration à la presse en marge de sa supervision du lancement d'une campagne de reboisement d'espaces au niveau d'établissements universitaires et de recherche à Alger, le ministre a affirmé qu'il «entamera à partir de la semaine prochaine, des rencontres avec les partenaires sociaux sur la rentrée universitaire pour l'année 2020-2021», soulignant que «la préparation de cette année universitaire avait commencé en mois d'août dernier». Toutes les informations et procédures inhérentes à la rentrée universitaire seront dévoilées la semaine prochaine, a précisé M. Benziane, ajoutant que le ministère est «prêt» à tous les scénarios possibles sur la rentrée universitaire, notamment le scénario du 15 décembre prochain. Concernant la clôture de l'année universitaire 2019-2020, le ministre a indiqué que «celle-ci prendra fin le 15 décembre prochain», notant que «plus de 90 % des étudiants ont terminé leur formation».

Agence

Oum El-Bouaghi

Saisie de 6 quintaux de viandes blanches

Dans le cadre des opérations de contrôle visant à protéger la santé du consommateur, la répression des fraudes a procédé à la saisie de 6 qtx de poulets avariés et impropres à la consommation.

Les éléments de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité relevant de la DCP ainsi que les services des vétérinaires de la DSA ont, en date du 23/11/2020, au cours d'un contrôle effectué au niveau de la ville de Oum El Bouaghi, procédé à la saisie de 6 quintaux de poulets avariées et impropres à la consommation, de surcroît, le propriétaire de la marchandise n'était détenteur ni d'un certificat sanitaire, ni de l'aval des services de l'abattoir. Après avoir soumis la marchandise à l'expertise vétérinaire en présence des responsables des bureaux de la santé et l'hygiène de l'APC de Oum El Bouaghi, le vétérinaire a confirmé que la quantité saisie, évaluée à 162.000,00 DA est impropre à la consommation.
A noter que la marchandise a fait l'objet de destruction par les services concernés.

Saisie de 16.200 bouteilles de boissons alcoolisées

Dans le cadre du programme d'action visant la lutte contre la prolifération des commerces illicites de boissons alcoolisées, nous apprenons que les éléments de la brigade de la répression du banditisme (BRB) relevant de la Sûreté de wilaya de Oum El Bouaghi ont récemment mis la main sur une quantité importante de boissons alcoolisées de différentes natures et contenances de marque locale. L'opération a été effectuée suite à l'exploitation des informations crédibles faisant état que des individus utilisent un domicile dans un quartier de la ville de Oum El Bouaghi pour le stockage et la vente des boissons alcoolisées.
Les éléments qui ont déclenché une enquête sont parvenus à identifier 3 suspects. Après avoir entamé toutes les procédures réglementaires, les mêmes services qui ont investi le lieu, ont découvert pas moins de 16.200 bouteilles de boissons de spiritueux et, par la même, ont arrêté les 3 individus âgés entre 37 et 50 ans. Présentés le 26/11/2020 devant les instances judiciaires, les mis en cause doivent répondre à leurs actes pour les chefs d'inculpation, détention, commercialisation des boissons alcoolisées sans aucune autorisation et défaut de facturation.

A.Remache

Commerce

La direction du commerce met fin à des dépassements au Centre commercial de Bab Ezzouar

Les services de la direction du commerce de la wilaya d'Alger sont intervenus, vendredi en urgence, accompagnés des services de la Sûreté de Dar El Beïda, pour mettre fin à des dépassements au Centre commercial de Bab Ezzouar (Est d'Alger) où une violation des mesures préventives contre le coronavirus a été enregistrée, a indiqué samedi un communiqué de la direction.
«Les services de la direction, en collaboration avec les services de sécurité et les services de la circonscription administrative de Dar El Beïda, ont pris les mesures juridiques nécessaires à l'égard de cet espace commercial qui a organisé, vendredi, une vente promotionnelle (Black Friday), attirant des centaines de citoyens en l'absence du respect des mesures préventives adoptées par le gouvernement», selon le communiqué. Les agissements auxquels s'est livré le centre commercial de Bab Ezzouar constituent «une infraction» au décret exécutif N° 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage», a indiqué la même source. L'opérateur économique doit obtenir, selon les dispositions de ce décret, une autorisation préalable pour pouvoir procéder à ces opérations de vente, a rappelé la direction du commerce, relevant que l'octroi des autorisations liées à ce type de ventes est suspendu conformément aux dispositions du décret exécutif n 20-69 du 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19).

Agence

Covid-19/Boumerdès : le taux d'occupation des lits avoisine les 60%

Le ministre de la Santé, de la Population et la Reforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a annoncé, samedi à Boumerdès, que le taux d'occupation des lits destinés à la prise en charge des malades atteints par la Covid-19 au niveau de cette wilaya, est de près de 60%.

Intempéries : la DGSN se mobilise pour assurer la fluidité du trafic routier

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé ses services pour fluidifier le trafic routier, notamment dans les wilayas Centre et Est du pays, où d'importantes chutes de pluies ont été enregistrées. (Photo › D. R.)

Décès du comédien Mahmoud Bouhmoum

Le comédien Mahmoud Bouhmoum, célèbre pour ses rôles dans des sitcoms est décédé samedi à Alger à l'âge de 57 ans des suites d'une infection au coronavirus, a-t-on appris auprès de ses proches. (Photo › D. R.)

Culture : le documentaire «Objectif Hirak» primé en Inde

Le court métrage documentaire «Objectif Hirak», réalisé par le journaliste Redha Menassel, a remporté samedi le «Prix du meilleur montage» au «Buddha International Film Festival» qui s'est tenu dans la ville indienne de Pune, a-t-on appris auprès de l'équipe du film. (Photo › D. R.)

France

Le journaliste français Jacques-Marie Bourget dévoile des détails méconnus de RSF

Jacques-Marie Bourget, célèbre écrivain et journaliste français. (Photo : D.R)

Le célèbre écrivain et journaliste français, Jacques-Marie Bourget, a révélé des détails autant méconnus sur le réseau «Reporters sans Frontières», en dévoilant des parties «sombres dignes d'un réseau affairiste, opportuniste et égoïste à la solde de puissances occultes».

RSF, qui fait de la protection des libertés et des journalistes à travers le monde son cheval de bataille en ne ratant aucune occasion pour s'en prendre aux Etats, vient de poursuivre en justice deux journalistes français, en l'occurrence, Taha Bouhafs qui travaille pour «Le Média» et Gaspard Glanz de «Taranis News» pour avoir sous entendu que RSF : «vivrait de subventions d'Etat et qu'il serait proche du pouvoir». Reprenant des informations publiées par le journal français Marianne, Jacques-Marie Bourget dont l'aura est mondiale, se dit «choqué» d'apprendre que l'un des dirigeants du RSF, Christophe Deloire, «ose poursuivre en justice des confrères». «Je découvre que l'immense Christophe Deloire, patron rémunéré de RSF, est en colère. Fâché contre des journalistes galopins auto-définis comme des «Street Reporters». Le grand maître du journalisme entend les fesser, et sur Twitter «dénonce les attaques dont son association fait l'objet», a-t-il écrit. Taha Bouhafs, ex-militant de «La France Insoumise» qui travaille pour Le Média, et Gaspard Glanz de Taranis News, «n'arrêtent pas de lui brûler la plante des pieds, via le réseau social. Ces deux petits journalistes, qui ne vénèrent pas Christophe, sous entendent que RSF «vivrait de subventions d'Etat et qu'il serait proche du pouvoir», a écrit M. Bourget sur un ton ironique. Et d'ajouter : «courageux face aux deux gamins, talentueux et sans le sou, Christophe sait trouver les mots qui payent : «RSF répondra par les moyens juridiques qui s'imposent aux menaces, insultes et propos diffamatoires proférés par Gaspard Glanz et aux allégations mensongères et accusations aberrantes colportées par Taha Bouhafs contre l'organisation et son dirigeant». Le responsable de RSF ne cherche, en recourant à la Justice, «que sortir des poches des deux confrères les euros qu'ils n'ont pas dommages et intérêts», s'est indigné le journaliste et écrivain français, rappelant que «M. Deloire prétendait exactement le contraire du temps où il dirigeait le Centre de Formation des Journalistes». Dans le même ordre d'idée, Jacques-Marie Bourget a émis des réserves sur «la prétendue protection» des journalistes ressassée par RSF, affirmant que «ce fameux Réseau ne court finalement qu'après ses intérêts». S'appuyant sur ce qu'il a vécu en Palestine, Bourget raconte : «le 21 octobre 2000, à Ramallah, tandis qu'une balle de M16 israélien volait avec ardeur vers mon poumon gauche, j'ai eu le temps de me dire : «Bon, je vais au tapis mais merci le diable et (Robert Ménard) Reporters sans Frontières sera là pour me relever».

«Très mal en point mais même pas mort, j'ai pu constater l'incroyable soutien qu'a délivré RSF à mon endroit : «rien», a-t-il rappelé.

«Très mal en point mais même pas mort, j'ai pu constater l'incroyable soutien qu'a délivré RSF à mon endroit : «rien», a-t-il rappelé. « Le dernier avatar de cette ONG amie de l'OTAN et des néoconservateurs américains le démontre : le 19 mai 2019, à Tel Aviv en présence du président israélien, RSF a reçu le Prix Dan David. «C'est étonnant comme un million de dollars suffit à ramollir la morale», s'est-il indigné. Selon le récipiendaire du Chevalier de la Légion d'honneur et Chevalier des Arts et des Lettres, «la mécanique de RSF est semblable à celle des éoliennes, faire du vent pour en tirer de l'énergie. Il faut paraître, passer à la télé, émouvoir, protester pour affirmer la posture du défenseur de presse».

Et de conclure: «Vous l'avez bien compris, le dollar ne vient que si l'ONG soutient la démocratie, celle de Dick Cheney, de Paul Wolfowitz et autres néo-conservateurs qui ont fait suite».

«Vous l'avez bien compris, le dollar ne vient que si l'ONG soutient la démocratie, celle de Dick Cheney, de Paul Wolfowitz et autres néo-conservateurs qui ont fait suite».

R.I/Agence

Sidati

Le parti-pris aveugle de la France retarde et complique la tâche de la Minurso

Le représentant sahraoui du Front Polisario à Paris, Mohamed Sidati, a dénoncé samedi la politique et le «parti-pris aveugle" de la France en faveur du Maroc qui retarde et complique» la tâche de la Mission des Nations unies au Sahara occidental pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui (Minurso).

«La France qui par son parti pris est aux cotés du Maroc retarde et complique la tâche de la Mission de l'Onu au Sahara occidental empêchant l'avènement d'une solution juste à travers un référendum d'autodétermination», a déclaré M. Sidati dans une déclaration à l'APS, à l'issue de la grande manifestation tenue samedi à Paris pour dénoncer l'agression marocaine contre des civils sahraouis à El Guerguerat et appeler l'ONU à agir pour obliger le Maroc à se conformer au droit international. Le responsable sahraoui a fait observer que «la France gagnerait en adoptant une position beaucoup plus neutre et équilibrée sur la question du Sahara occidental au lieu d'un parti pris aveugle», l'appelant à «cesser d'avoir une attitude partisane qui va à l'encontre du droit international et d'une solution juste et pacifique».

«Un changement dans la politique française ne peut qu'aider et hâter à une solution juste», a affirmé M. Sidati, soulignant que la France devrait adopter une "position qui conforterait les résolutions internationales et encouragerait l'application du droit international ainsi de cesser d'être partie du problème pour aider grandement au retour du Maroc à la légalité internationale et convaincre celui-ci au respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination». Dans ce contexte, M. Sidati a appelé le gouvernement français à «cesser d'avoir une attitude partisane qui ne fait que perdurer l'injustice», précisant qu'il est temps que la France «contribue à une solution juste et pacifique au Sahara occidental et ce dans l'intérêt de la paix la sécurité et la stabilité de toute la région du Maghreb».

M.Sidati a fait savoir que le collectif des associations de la communauté sahraouie en France, soutenu par la plateforme de solidarité avec le peuple du Sahara occidental, exige et demande une réunion urgente du Conseil de sécurité qui s'avère nécessaire pour restaurer le droit et rétablir la légalité internationale «bafoués par la communauté internationale créant ainsi une frustration et déception dans les esprits des Sahraouis devant l'attitude de la Minurso et par voie de ricoché de l'ONU qui sont restées inactives face aux agressions marocaines visant à dévier et saper le processus des Nations unies à l'autodétermination du peuple sahraoui».

Le rassemblement sur la Place de la République à Paris a été tenu samedi à l'appel du Collectif des associations de la Communauté Sahraouie en France et la Plateforme pour la Solidarité avec le peuple du Sahara occidental, a indiqué Mohamed Sidati, évoquant un «évènement important" qui marque «l'unité et la cohésion du peuple sahraoui». Les manifestants sont venus massivement manifester avec enthousiasme pour soutenir la lutte légitime du peuple sahraoui, réitérant leur pleine adhésion aux objectifs du Front Polisario à l'autodétermination et à l'indépendance.

Les forces d'occupation marocaines ont violé le cessez-le-feu signé en 1991 avec le Front Polisario sous l'égide de l'ONU, en menant une agression militaire contre des civils sahraouis dans la région d'El Guerguerat le 13 novembre en cours, une zone considérée par l'ONU comme étant une région désarmée, suscitant de vives condamnations internationales.

R.I/Agence

INFO EXPRESS

El Tarf

Arrestation de deux passeurs à El Chatt

Les services de la Sûreté de wilaya d'El-Tarf ont mis fin aux agissements de deux passeurs de candidats à l'immigration clandestine au niveau de la commune côtière d'El Chatt, a-t-on appris samedi du chargé de communication de la sûreté de wilaya.
Exploitant une information faisant état de la planification de traversées clandestines proposées par deux passeurs issus de la même famille, dont un récidiviste, les services compétents ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier les présumés coupables, a déclaré le commissaire principal Mohamed Karim Labidi.
Agés entre 20 et 30 ans, les deux mis en cause qui proposaient des traversées illégales par voie maritime, ont été appréhendés suite à l'arrestation d'un candidat à l'émigration clandestine qui a fait état du recours aux «services» proposés par les deux frères en contrepartie de sommes conséquentes, a-t-on précisé.
Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Dréan qui les a poursuivis pour planification de traversées clandestines, les deux passeurs ont été placés sous mandat de dépôt, a conclu la même source.

Agence

Nâama

Premiers flocons de neige sur les monts dépassant 1.200 mètres d'altitude

Les premiers flocons de neige se sont abattus dans la nuit de vendredi à samedi sur les monts de 1.200 mètres d'altitude dans l'extrême ouest de la wilaya de Nâama, accompagnés d'averses et d'une vague de froid, a-t-on appris samedi auprès de l'annexe locale de l'Office national de météorologie.

De fines couches de neige ont commencé à couvrir les sommets montagneux de la wilaya de Nâama. (Photo : D.R)

De fines couches de neige ont couvert le sommet de «Mir Djebel» dans la commune de Djenine Bourzeg, dans l'extrême sud de la wilaya, et la chaîne de montagnes «Merghad» dans le village de Aïn Warka, dans la commune de Asla, où les routes sont verglacées, a-t-on précisé.
Les intempéries enregistrées depuis vendredi matin dans la région du Sud-ouest se sont poursuivies samedi matin par d'importantes chutes de pluie et une baisse sensible de la températures, a-t-on indiqué de même source, soulignant que les précipitations des dernières 24 heures sont estimées à 22 millimètres dans la commune de Mecheria, 20 mm à Nâama et 14 mm à El Bayodh.
La situation météorologique n'a pas affecté le trafic automobile dans la wilaya, a-t-on fait savoir, hormis un ruissellement constaté au niveau du tronçon de la route nationale n°6 (RN-6) reliant la commune d'El Bayodh (Nâama) à Bougotb dans la wilaya d'El Bayadh, plus précisément au niveau de la localité Khabaza. Les services de Protection civile de la wilaya ont fait part, quant à eux, d'infiltrations d'eau dans trois maisons à la cité 52 logements (route Aïn Benkhelil, dans la commune de Nâama, en plus d'accumulation de quantités d'eau dans les voies urbaines et dans certains édifices publics de la commune. Les mêmes services sont intervenus, en coordination avec l'Office national d'assainissement, dans plusieurs opérations d'absorption et d'évacuation d'eau. Des citoyens, surtout les éleveurs et les agriculteurs, ont exprimé leur joie devant les pluies bienfaitrices qui augurent de bons présages pour la production animale et agricole.

R.R/Agence

Oum El Bouaghi

L'OAPTAT lance une campagne nationale de plantation de 100.000 arbustes

Une campagne nationale de reboisement a été lancée samedi à partir d'Oum El Bouaghi par l'Organisation algérienne pour le patrimoine, le tourisme et l'artisanat traditionnel (OAPTAT), visant à planter 100.000 arbustes à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué son président, Tarek Salhi.
Placée sous le slogan «L'arbre, patrimoine de notre nation, le tourisme notre patrie», cette campagne a débuté par la mise en terre de 200 arbustes à l'université Larbi Ben M'hidi avec le concours des services de la Conservation des forêts et se poursuivra jusqu'au 31 mars 2021, a déclaré la même source à l'APS. «Il s'agit de planter 100.000 arbres dans les 16 wilayas où l'OAPTAT compte des bureaux, et ce, avec le concours de la société civile et des services des forêts», a précisé M. Salhi qui a inscrit cette initiative qui cible des sites urbains et forestiers dans le cadre de la contribution à la promotion du tourisme domestique. Cette campagne intervient également pour remédier aux atteintes portées contre le patrimoine forestier dont les incendies ayant touché ces derniers jours plusieurs wilayas, a-t-il ajouté, précisant que l'OAPTAT a institué un prix qui sera décerné au bureau de wilaya qui plantera le plus grand nombre d'arbustes.

R.R

Relizane

Le chemin rural de Benaga pris en charge par l'APC de Belacel

Le chemin rural de Benaga reliant ladite localité à celle Mouaïssia sera pris en charge sous peu dans le cadre des programmes sectoriels, a indiqué un responsable de l'APC de Belacel. «Le projet est budgétisé et l'étude en rapport avec les ouvrages d'art déjà bouclée. Une entreprise est à pied d'œuvre pour ouvrir le chantier de réalisation de ces structures. Une fois ces ouvrages achevés, il sera procédé à l'élargissement de l'axe routier et à la pose d'un tapis en béton bitumineux », a fait savoir notre interlocuteur, selon qui les travaux de modernisation cibleront un linéaire de 9 kilomètres. «La réhabilitation de ce tronçon doit se faire sans délai, car il est suffisamment dégradé. Après l'ouverture des tranchées des chantiers du gaz, de l'AEP et de l'assainissement, l'axe routier est devenu pratiquement hors d'usage», a-t-il ajouté. La rénovation de ce chemin rural est très attendue par la population des deux communes, dont les usagers subissent au quotidien les conséquences de son délabrement. «Cette portion de route est une succession de crevasses et d'aspérités qui nous font voir de toutes les couleurs. Sa modernisation annoncée sonne comme une délivrance», se félicite un routier du village de Benaga. «Emprunter régulièrement un parcours routier truffé d'obstacles et rétréci en certains endroits est une aventure périlleuse.

N.Malik

INFO EXPRESS

Monoxyde de carbone

Un mort asphyxié et 40 secourus en 48h (PC)

Quarante personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO) émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain, ont été sauvées et secourues durant les dernières 48 heures à El Baydh, Sétif, Guelma, Djelfa, Alger, Naama, Laghouat, Annaba, Tissemsilt, M'sila, Sidi Bel Abbès et Tébessa , indique la DGPC dans un communiqué. Les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées dans un état satisfaisant vers les structures hospitalières. Les mêmes services ont enregistré le décès, à Batna, d'un jeune âgé de 24 ans, décédé, asphyxié par le monoxyde de carbone émanant d'un appareil de cuisson à l'intérieur de son domicile.
Durant la période du 26 au 28 novembre, les unités d'intervention de la Protection civile ont effectué 5.244 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité et ainsi les opérations de sensibilisations et de désinfections relatifs au Coronavirus (Covid-19).

R.R

Alger

Une vingtaine d'étudiants algériens bénéficient du programme Huawei «Seeds for the Future»

Une vingtaine d'étudiants de différentes universités algériennes ont bénéficié d'une formation dans le cadre de la 6ème édition du programme de développement des jeunes talents «Seeds for the Future 2020» (graines pour le futur), organisée par l'entreprise chinoise des télécommunications Huawei à Alger.

Lancement de la 6e édition du programme de développement des jeunes talents (Seed For The Future). (Photo : D.R)

Tenue sous le thème «Start-up des TIC, niche d'emploi pour la jeunesse», cette formation, qui a débuté le 23 novembre dernier, a été clôturée jeudi lors d'une cérémonie à laquelle a pris part le ministre déléguée auprès du Premier ministre chargé des Startups et de la Connaissance du Savoir, Yacine Oualid. Au total, 19 étudiants issus des instituts de télécommunications d'Alger et d'Oran et des universités Houari Boumedienne à Alger, de Saïda et de l'Ecole nationale supérieure de l'informatique ont été sélectionnés pour suivre une semaine de formation à Alger auprès des meilleurs experts.
Les étudiants ont suivi, durant cette période, une formation sur les technologies de la 5G, l'Intelligence artificielle (IA) et l'internet des objets (IoT), ainsi que des cours de développement personnel et de leadership sur la «conscience culturelle» et «l'efficacité personnelle». Ils ont également suivi des présentations sur l'histoire et les valeurs de l'entreprise de Huawei ainsi que des visites virtuelles des installations de l'entreprise en Chine et dans le monde. Intervenant à cette occasion, le ministre délégué a salué «l'initiative de Huawei visant la promotion de l'innovation en Algérie et son engagement notamment avec les universités», relevant que l'Algérie a entamé «un processus important pour mettre en place un modèle économique basé sur le savoir».
Il a, à cet égard, exprimé la volonté politique de mettre en avant les talents et les compétences algériens dans les domaines des nouvelles technologies, de l'innovation et de la recherche scientifique afin de contribuer au développement économique du pays. Le ministre délégué a affirmé que les jeunes algériens, notamment les étudiants, ont à maintes fois prouvé leur maîtrise des nouvelles technologies, félicitant, à cette occasion, les deux équipes d'étudiants algériennes ayant décroché récemment la première place au concours mondial de Huawei. De son côté, le Directeur général adjoint de Huawei, Jeremy Lind, a rappelé que le programme «Seeds for the future" en Algérie a été lancé en collaboration avec le ministère de la Poste et des Télécommunications, où, chaque année, plus de 10 étudiants en TIC sont sélectionnés pour se rendre en Chine pour un programme d'études de deux semaines.
Le programme a été lancé en 2014 suite à la signature d'une convention avec les Instituts de Télécommunications d'Eucalyptus (Alger) et d'Oran sous la tutelle du ministère. Ainsi, plus de 50 étudiants ont bénéficié de ce programme de formation en Chine.

R.R/Agence

Intempéries

La DGSN se mobilise pour assurer la fluidité du trafic routier

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mobilisé ses services pour fluidifier le trafic routier notamment dans les wilayas Centre et Est du pays, où d'importantes chutes de pluies ont été enregistrées.
Dans un communiqué rendu public samedi, la DGSN a précisé que ces opérations ont touché «tous les points noirs routiers, outre l'interdiction du stationnement anarchique des véhicules pour veiller au bon déroulement de ces opérations 24h/24, en coordination avec les autorités locales et les services compétents».
La DGSN avait lancé, via ses pages sur les réseaux sociaux, une campagne de sensibilisation aux risques de la conduite lors des intempéries qui touchent certaines régions du pays.
Tous les usagers de la route, les conducteurs de bus de transport des voyageurs, de camions, de véhicules légers et de motocycles, sont appelés à faire preuve de vigilance dès les premières précipitations, a souligné la DGSN.
Dans ses recommandations, la direction insiste sur la nécessité de procéder à des contrôles techniques périodiques ou exceptionnels des véhicules pour s'assurer de l'état des roues, des feux et des freins. La DGSN rappelle les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h.

R.R

Covid-19

Un groupe de laboratoires offre le PCR à 8.900 DA

Un groupe de laboratoires d'analyses médicales privés, a annoncé, avec le soutien de IMD, une société de production de kits de prélèvements et de résultats PCR, une baisse de prix de ces tests virologiques en proposant un prix public de 8.900 DA, a indiqué samedi le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans un communiqué. «En concertation avec le ministère de l'Industrie pharmaceutique, et dans le cadre de la mutualisation des efforts et des moyens pour la riposte contre la Covid-19, et afin d'améliorer l'accessibilité des tests PCR au grand public, un groupe de laboratoires d'analyses médicales privés, avec le soutien de IMD, société de production de kits de prélèvements et de résultats PCR, annonce une baisse de prix des tests PCR en proposant un prix public de 8.900 DA, indique le communiqué. Les laboratoires concernés sont actuellement au nombre de neuf (9) déployés sur les villes d'Alger, Bejaïa, Ghardaïa, Tizi Ouzou, selon le ministère qui précise que «d'autres laboratoires de différentes régions devraient adhérer à cette initiative dans les jours à venir».

R.R

INFO EXPRESS

Sétif

Lancement d'un concours national de la meilleure vidéo de sensibilisation sur la Covid-19

Un concours national de la meilleure vidéo de sensibilisation sur l'épidémie de coronavirus consacré à la catégorie d'âge oscillant entre 18 et 30 ans a été lancé samedi sur initiative de l'association Insaf de la wilaya de Sétif, a-t-on appris des responsables de l'association.
L'initiative, organisée en collaboration avec l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) et sous la supervision de la direction de la jeunesse et des sports (DJS), a pour objectif d'encourager les jeunes à «innover en leur donnant la possibilité de faire valoir leurs compétences», a souligné le chargé de communication de l'association, Fayçal Benamraoui, qui a mis l'accent sur l'importance de ce genre d'initiatives dans la découverte de talents, notamment durant la conjoncture actuelle marquée par la pandémie du coronavirus. L'initiative s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de la Jeunesse et des Sports pour favoriser la communication et ouvrir davantage d'espaces de loisirs, d'animation et de compétition via les réseaux sociaux et d'agir positivement et efficacement dans la campagne de sensibilisation et de prévention de la Covid-19, a-t-il relevé. La date buttoir pour la réception des œuvres participantes a été fixée au 15 décembre prochain, a-t-on indiqué, précisant que la durée de chaque vidéo ne devra pas dépasser les trois minutes. Les dix œuvres qualifiées pour la finale seront diffusées sur le compte YouTube de l'association Insaf de la wilaya de Sétif, a relevé par ailleurs Faiçal Benamraoui.
Des récompenses financières seront octroyées aux lauréats des trois meilleures œuvres, en plus du prix du jury, a-t-on fait savoir, ajoutant que les participants à ce concours national seront honorés pour les encourager à cultiver leur esprit d'innovation.
Le jury chargé de l'évaluation des œuvres participantes est composé de cinématographes connus et autres spécialistes de l'audiovisuel, a assuré M. Benamraoui qui a indiqué que l'évaluation se fera en fonction de l'appréciation des membres du jury et du nombre de vues sur les réseaux sociaux.

R.R/Agence

Programme

TF1

12.00 Petits plats en équilibre
13.00 Journal
13.40 Petits plats en équilibre
13.55 Coup de foudre pour l'apprenti du Père Noël
15.45 Mister Noëlr
17.25 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
20.55 C'est Canteloup
21.05 Coup de foudre à...
21.55 Coup de foudre à...
23.05 New York Unité Spéciale
23.50 New York Unité Spéciale

TV5MONDE

20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse

Direct 8

09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after

France 2

12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Un si grand soleil
21.05 Bodyguard

W9

15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider7
23.20 Encore heureux

France 4

20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature

M6

08.50 M6 Boutique
10.55 Ça peut vous arriver
11.30 Ça peut vous arriver chez vous
12.00 Le journal
14.00 Une histoire d'amour à Noël
15.55 Incroyables transformations
16.25 Les reines du shopping
17.25 Les reines du shopping
18.45 Le journal
20.55 Scènes de ménages
21.50 L'amour vu du pré
22.00 L'amour vu du pré
23.20 L'amour vu du pré

CANAL+

16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story

Ciné Cinéma Frisson

11.54 Le tueur
17.01 Le pacte des loups
18.44 The Unthinkable
20.50 **Battleship**
22.56 Predator

France 3

06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.04 Raconte-moi les gestes barrières
08.05 Ô Sud !
08.35 Salto à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Rex
15.05 Un livre, un jour
16.10 Des chiffres et des lettres
17.10 Salto
19.20 Plus belle la vie
20.00 Vu
20.15 Une minute pour l'emploi
20.45 Tout le sport
20.50 Laisse entrer la nature
21.05 120 battements par minute

Ciné Cinéma Premier

18.57 Dédale meurtrier
19.16 Chacun pour tous
20.50 **Destroyer**
22.48 **Sauver ou périr**

France 5

15.35 Mexique sauvage
16.30 La guerre des trônes, la véritable histoire de l'Europe
17.30 C à dire ?!
17.45 C dans l'air

Arte

19.45 Arte Journal
20.49 De Gaulle à la plage
20.55 Tandem
22.25 Jean Rochefort, l'irrésistible
23.20 Sabrina

TMC

16.35 Mentalist
17.30 Mentalist
18.25 L'avant Quotidien
19.25 Quotidien, première partie
21.10 Quotidien
21.15 Star Wars Episode V
23.30 Star Wars Episode IV : un nouvel espoir

Eurosport

19.55 Poursuite 10 km dames
20.25 Poursuite 15 km messieurs
20.55 Eurosport News
21.00 Individuel 20 km messieurs
22.00 Sprint 10 km messieurs
23.05 LEurosport News
23.10 Cyclo-cross
23.55 Cyclo-cross

Sélection

Ciné Premier - 20.50

Destroyer

Film policier de Karyn Kusama

Une femme détective tourmentée, qui avait infiltré un gang et dont la mission avait tourné au tragique, retrouve la trace du chef des braqueurs. Jeune détective de la police de Los Angeles, Erin Bell, infiltre un gang de braqueurs, mais sa mission se termine de façon dramatique.

Ciné Premier - 22.48

Sauver ou périr

Drame de Frédéric Tellier

Lors d'une intervention, un jeune sapeur-pompier, gravement blessé, se retrouve défiguré. Il tente ensuite de retrouver une vie normale. Franck est devenu sapeur-pompier dès ses 18 ans, par vocation. Heureux auprès de Cécile, sa femme, il est le papa d'adorables jumelles. Sa vie bascule quand, un jour, envoyé sur un incendie qui met ses hommes en danger, il se sacrifie. Atteint à la colonne vertébrale, il est surtout grièvement brûlé au visage.

Ciné Frisson - 20.50

Battleship

Film de science-fiction de Peter Berg

C'est en mer que va se jouer l'avenir de la Terre. Une flotte de guerre américaine doit engager le combat contre une escadre de vaisseaux extraterrestres. À Hawaii, une grande flotte de guerre, composée de navires de différents pays, quitte Pearl Harbor et gagne le large pour participer à des manœuvres militaires. C'est alors que remontent à la surface des vaisseaux d'origine extraterrestre.

SITCOM

DÉCÈS DU COMÉDIEN MAHMOUD BOUHMOUM

Le comédien Mahmoud Bouhmoum, célèbre pour ses rôles dans des sitcoms est décédé samedi à Alger à l'âge de 57 ans des suites d'une infection au coronavirus, a-t-on appris auprès de ses proches.
Le comédien s'est fait connaitre du public algérien avec son apparition dans le troisième volet de la série «Djemaï Family» réalisée par Djâafer Gacem en 2011 avant de multiplier les collaborations avec ce réalisateur à succès.
Après d'autres apparition dans des productions destinées à la télévision, Mahmoud Bouhmoum a été distribué dans la pièce de théâtre «GPS» mise en scène par Mohamed Charchal et primée au Festival du théâtre arabe en janvier dernier.

R.C.

BUDDHA INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

LE DOCUMENTAIRE *OBJECTIF HIRAK*

Le court-métrage documentaire «Objectif Hirak» réalisé par le journaliste Redha Menassel a remporté samedi le Prix du meilleur montage au «Buddha International Film Festival» qui s'est tenu dans la ville indienne de Pune, a-t-on appris auprès de l'équipe du film. Sorti en 2019, ce documentaire propose de revenir sur près d'une année de manifestations à travers le regard de cinq photographes algériens. Le documentaire confronte les clichés les plus marquants et les impressions des photographes Dihia Gaci, Sofiane Bakouri, Ahmed Ait Issad, Mohamed Bouzidi et Midou Baba Ali.
Depuis sa sortie ce documentaire enchaîne les participations à différents festivals internationaux à l'image du Festival lumières d'Afrique (France), du Panorama international du court métrage (Tunisie), du Festival international du cinéma numérique (Bénin), ou encore de la Semaine internationale du 1er film (Cameroun).
Le Buddha International Film Festival vise à promouvoir les cinémas du monde entier pour encourager le dialogue entre les cultures et les échanges entres les professionnels du septième art.

R.C.

Agatha Christie

Les secrets de sa colossale fortune

Elle préférait de loin parcourir le monde plutôt que de gérer la paperasse et les droits d'auteur… Mais Agatha Christie a rapidement compris que ses livres lui offraient ce qu'elle chérissait le plus au monde : le confort et la liberté, aussi s'entoura-t-elle toute sa vie de conseillers et de spécialistes qui firent d'elle une vraie poule aux œufs d'or, la première de l'histoire de l'édition mondiale.
À la fin de sa vie, au milieu des années 1970, elle laisse à ses héritiers une fortune de 600 millions de livres sterling soit l'équivalent de près de 5 milliards d'euros aujourd'hui, révèle la nouvelle biographie que lui consacre Béatrix de L'Aulnoit, Les Mille Vies d'Agatha Christie, aux éditions Tallandier. Et une œuvre impressionnante comprenant pas moins de 66 romans, 154 nouvelles et une vingtaine de pièces de théâtre.
Il faut dire qu'Agatha Christie était une véritable stakhanoviste de l'écriture, publiant au moins un livre par an, et parfois quatre parutions en douze mois. « Je suis une machine à saucisses », résumait-elle à sa façon, pour se moquer de son rendement mécanique, efficace et juteux.
La romancière mènera une vie tambour battant, divorçant d'un mari volage pour convoler avec un archéologue courant le monde… Tout cela a un prix, les romans vont le financer, aussi bien pour assurer son train de vie que pour payer des extra. « Je me disais, j'aimerais bien transformer la serre en véranda, où l'on pourrait s'asseoir à l'aise, racontait-elle un jour. Combien cela me coûterait-il ? Je me faisais faire un devis, m'installais devant la machine à écrire, prenais ma tête à deux mains, et, en moins d'une semaine, une histoire s'élaborait dans mon esprit. Le moment venu, je la rédigeais et j'avais ma véranda… »
Dès les années 1920, elle s'entoure d'un agent littéraire entreprenant, Edmund Cork, qui lui fait entrevoir des publications aux États-Unis, les reproductions en feuilletons et les droits d'adaptation dramatique… La machine à cash se met rapidement en route : dans les années 1930, elle est propriétaire de trois maisons à Londres, d'une autre en Syrie, sans compter son domaine de Greenway, une superbe demeure géorgienne à colonnes sur les rives du Dart qu'elle fait rénover à grands frais où s'entassent peu à peu les meubles de famille, des coffres achetés dans des souks et ses collections chichiteuses de porcelaine. Elle vivra là ses plus beaux jours, servie par une cuisinière, deux femmes de chambre, un maître d'hôtel et quatre jardiniers…

Une nouvelle biographie sur la reine du polar revient sur l'énorme business qu'elle a généré avec son œuvre et ses centaines de millions de livres vendus.

Empire multimédia

Après la Seconde Guerre mondiale, c'est le jackpot : ses livres, qui ne dépassaient pas les 8 000 ventes, flirtent désormais avec les 40 000 exemplaires écoulés, tandis que les éditions de poche partent comme des petits pains aux États-Unis. Ses conseillers préconisent de créer la société Agatha Christie Limited, détenue par le Christie Settlement Trust, qui gère les revenus et les droits d'auteur, en versant un salaire à la romancière équivalent à 150 000 euros annuel. Il s'agit du premier empire multimédia de l'époque, avec 10 % des droits des contrats signés pour les deux principaux agents de la romancière. « En 1961, écrit sa biographe Béatrix de L'Aulnoit, l'Unesco annonce qu'Agatha Christie, présente dans deux cents pays, est l'autrice de langue anglaise la plus vendue dans le monde. Les années 1940 ont été celles des romans policiers, les années 1950 celles du théâtre.
Les années 1960 vont être celles de Hollywood d'où arrivent d'incessantes demandes d'adaptation pour le cinéma ou la télévision. » Hercule Poirot et Miss Marple, créés par l'auteur, vont désormais fasciner la planète à travers les écrans…
Ce seront aussi les années de problèmes avec le fisc. En 1957, les autorités américaines contestent le montage du Trust, elle doit s'acquitter d'une amende équivalant à près de 2,5 millions d'euros, tandis que le fisc britannique la surveille également de près… « Je ne sais jamais combien j'ai, je ne sais jamais combien j'aurai, se défend-elle. Mon comptable trouve toujours quelque problème vieux de plusieurs années qui n'a jamais été régularisé… » Plus de quarante ans après sa mort, la société Agatha Christie continue à prospérer : gérée par l'arrière-petit-fils de la romancière, les héritiers possèdent toujours 36 % des parts du montage, le reste ayant été cédé à une société de production pour un montant resté secret… Entre les BD, les jeux vidéo, les séries télé multi-rediffusées et les films produits par Hollywood, les royalties continuent d'affluer dans les caisses. Sans compter les ventes de livres qui séduisent toujours le public, plus de deux milliards d'exemplaires écoulés à ce jour… Qui a dit que le crime ne payait plus ?

M.F.

Décès de l'acteur britannique Dave Prowse

«Dark Vador» est mort

L'acteur britannique Dave Prowse, qui était l'homme derrière le personnage de Dark Vador dans la première trilogie de Star Wars (mais pas la voix) est mort samedi matin à l'âge de 85 ans, a annoncé dimanche son agent Thomas Bowington.
« C'est avec grande tristesse que nous devons nous annoncer que notre client Dave Prowse est mort hier matin (samedi) à l'âge de 85 ans », a écrit l'agent sur Facebook. « Que la force soit avec lui, toujours ! » a déclaré l'agent à la BBC, déplorant une « perte véritablement et profondément déchirante pour nous et pour des millions de fans à travers le monde ».

La voix jouée par James Earl Jones

Haltérophile devenu acteur, Dave Prowse avait décroché le rôle grâce à sa carrure – il mesurait près deux mètres (1,98m) – mais comme le fort accent du comédien originaire de Bristol (ouest de l'Angleterre) avait été jugé peu approprié, la voix du personnage avait été jouée par James Earl Jones.
Il avait représenté l'Angleterre en Haltérophilie pour les jeux du Commonwealth au début des années 1960 avant d'embrasser une carrière de comédien.

« Le plus grand méchant de tous les temps »

Armure noire, respiration mécanique et pouvoirs entièrement voués au mal, le personnage de Dark Vador est entré dans le panthéon des personnages maléfiques grâce à la célèbre réplique : « Je suis ton père ». « Vador est le plus grand méchant du grand écran de tous les temps », a d'ailleurs revendiqué Dave Prowse auprès de l'AFP en 2013 lors d'un festival Star Wars à Cusset (Allier).
Pendant de nombreuses années, le représentant du côté obscur de la force a parcouru la planète à la rencontre des inconditionnels de la trilogie phare du début des années 1980.

20 Minutes avec AFP

santé

Le laurier noble, l'arme contre les virus

Très prisé dans l'Antiquité, tant sur le plan mythologique que symbolique, le laurier noble ou laurier sauce (Laurus nobilis) est devenu une plante condimentaire incontournable. Sur le plan médicinal, on a tort de le réduire à l'usage de son huile essentielle. Cet arbre au feuillage aromatique, toujours vert et dense, est intéressant pour la sphère digestive et rhumatologique.
On connaît bien cet arbre méditerranéen en cuisine, mais l'huile essentielle de laurier noble est également dotée de vertus thérapeutiques puissantes, notamment pour renforcer notre immunité.

Les feuilles de laurier se cueillent toute l'année et se consomment fraîches ou sèches. Le plus simple est de prélever les rameaux feuillés et de les suspendre à l'envers pour faire sécher les feuilles très facilement, sachant que le séchage n'altère en rien la puissance de leur arôme. Les fleurs, employées le plus souvent en tisane digestive, sont cueillies en début de floraison, dès le mois de mars. Faites-les sécher en fine couche dans les conditions habituelles, et conservez-les en...
De la famille des lauracées, le laurier noble (Laurus nobilis) est un arbuste originaire d'Asie Mineure, que l'on retrouve dans le bassin méditerranéen. Des rameaux de l'arbre on obtient une huile essentielle aux propriétés anti-infectieuse, décongestionnante et anti-inflammatoire grâce à sa teneur en 1,8-cinéole.

Bien l'utiliser

Un stimulant de l'immunité

Pour augmenter sa résistance face aux virus, masser sous la plante des pieds avec deux gouttes d'huile essentielle de laurier noble pure tous les matins, cinq jours sur sept.

Pour assainir l'air

Afin d'éviter la propagation de microbes dans l'air, déposer deux gouttes d'huile essentielle de laurier noble et huit gouttes d'essence de citron assainissante dans un diffuseur à nébulisation ou à air pulsé (attention aux diffuseurs à vapeur d'eau, car les virus se propagent par les gouttelettes) dix minutes trois fois par jour. Ne pas le faire en...

Météo

Lundi 30 novembre : 17°C

➔ Dans la journée :
Pluie et vent
max 17°C ressentie 18°C
Vent modéré de sud

➔ Dans la nuit :
Pluie et vent
13°C ressentie 18°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 07:37
Coucher du soleil : 17:32

Santé

L'auto-massage peut réduire vos tensions : on vous explique comment

➔ Fatigue, anxiété... en cette période de confinement, vous en avez plein le dos ! Mais saviez-vous que du bout de vos doigts, vous pouvez évacuer les tensions douloureuses ?

Auto-massage : 2 exercices pour vous détendcre

Pour des douleurs aux cervicales ou des maux de tête, placez vos doigts à l'arrière de votre cou, en direction de votre crâne. Remontez progressivement vos mains, tout en exerçant une légère pression vers le haut. Vos doigts se positionnent sur la ligne horizontale de votre cou. Vous êtes l'unique personne à même de savoir où se situent vos maux et ce qui vous fait du bien. Ainsi, cherchez vos points de contracture pour y maintenir une pression. Effectuez des mouvements circulaires du bout de vos doigts ou de vos pouces. Les muscles des lombairespeuvent également se révéler très sensibles. Pour palier toute raideur, placez vos mains sur votre taille. Dirigez vos pouces de manière horizontale et exercez une pression grâce à vos pouces. Parcourez votre colonne et remontez vos mains le long des lombaires, lentement. Pendant l'auto-massage, vos doigts doivent restent en contact avec votre peau. Restez à l'écoute de vos sensations : un appui franc provoque une certaine douleur, mais c'est tout à fait légitime. Appuyez franchement, puis retirez vos doigts lentement du point stimulé. Chaque pression doit être réalisée du bout des doigts, brièvement, tout en gardant un rythme adapté à vos besoins.

(Suite et fin)

Délices du jour

QUICHE THON, TOMATES ET MOZZARELLA

INGRÉDIENTS
- 1 rouleau de pâte brisée
- 4 cuillères à café de moutarde
- 1 boîte de thon au naturel
- 4 tomates
- 200 g de mozzarella
- 2 œufs
- 15 cl de crème (semi-épaisse de préférence)
- 1 cuillère à soupe de farine
- Basilic
- Persil
- Poivre
- Sel

PRÉPARATION

Préchauffez le four à 200°C (thermostat 6-7). Déroulez la pâte brisée dans un moule à tarte beurré, et piquez le fond à la fourchette. Étalez la moutarde sur le fond de tarte, puis émiettez le thon par dessus. Recouvrez ensuite des tomates coupées en dés, puis de la mozzarella également coupées en petits cubes. Dans un bol, battez les oeufs avec la crème fraîche, puis ajoutez la cuillère à soupe de farine qu'il faut bien délayer; salez et poivrez. Versez cette préparation sur la tarte, puis parsemez de basilic et et de persil. Enfournez la tarte pendant environ 40 min.

Horaires des prières

Lundi 14 rabi al-thani 1442 :
30 novembre 2020
Dhor 12h34
Asser 15h15
Maghreb 17h35
Icha 19h00

Mardi 15 rabi al-thani 1442 :
1er décembre 2020
Fedjr 06h09

numéros utiles

SANTÉ

Samu :
021.67.16.16/67.00.88
CHU Mustapha :
021.23.55.55
CHU Ben Aknoun :
021.91.21.63
CHU Beni Messous :
021.93.11.90
CHU Baïnem :
021.81.61.13
CHU Kouba :
021.58.90.14
Ambulances :
021.60.66.66
Dépannage Gaz :
021.68.44.00
Dépannage Electricité :
021.68.55.00
Service des eaux :
021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :
021.61.00.17
Sûreté de wilaya :
021.63.80.62
Gendarmerie :
021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene
021.54.15.15
Air Algérie (Réservation)
021.28.11.12
Air France :
021.73.27.20/73.16.10
ENMTV :
021.42.33.11/12
SNTF :
021.76.83.65/73.83.67
SNTR :
021.54.60.00/54.05.04
Hôtel El-Djazaïr :
021.23.09.33/37
Hôtel El-Aurassi :
021.74.82.52
Hôtel Hilton :
021.21.96.96
Hôtel Sofitel :
021.68.52.10/17
Hôtel Sheraton :
021.37.77.77
Hôtel Mercure :
021.24.59.70/85

Ligue 1 (1er journée)

La JS Saoura et l'ES Sétif affichent déjà leurs ambitions

→Le NC Magra, la JS Saoura, l'US Biskra et l'ES Sétif n'ont pas raté l'opportunité de s'installer en tête du classement du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football, lors de la 2e vague de la 1re journée de compétition jouée samedi, qui a effacé les timides débuts de la 1re partie disputée vendredi et qui s'est soldée par 4 nuls en autant de matches.

L'USMA non encore remise de sa défaite en Supercoupe flanche à domicile. (Photo › D. R.)

Toutefois, tous les regards étaient braqués sur l'affiche de cette journée inaugurale qui a opposé au stade Omar-Hamadi, deux cadors de la compétition en l'occurrence, l'USM Alger et l'ES Sétif.
Et contre toute attente, les «Aigles Noirs» ont attendu les cinq dernières minutes pour planter deux banderilles mortelles signées le jeune Mohamed El Amine Amoura aux (86e et 90e+1) et qui permettent à son équipe d'afficher clairement ses ambitions. Cette victoire ô combien précieuse a été acquise sur le terrain des Usmistes, non encore remis de leur défaite en Supercoupe d'Algérie, samedi dernier devant le champion d'Algérie le CR Belouizdad (1-2). La JS Saoura est la 2e équipe avec l'ESS qui réalise la meilleure opération de cette journée en s'imposant hors de ses bases et plus précisément à Médéa. Un but tardif de Hamri (74e) permet aux hommes du Sud-Ouest algérien de démarrer en trombe leur saison. De son côté, le NC Magra vainqueur sur le fil de l'ASO Chlef (3-2) dans un match à vocation offensive, doit une fière chandelle au vieux baroudeur El Hadj Bouguèche, auteur du but victorieux dans le temps additionnel (90e + 1). Ses camarades Laib (33e), Demane (61e) ont balisé le terrain, alors que le Chelifien Beldjillali, s'est contenté de partager la tête du classement des buteurs avec le Sétifien Amoura, en inscrivant deux penalties (55 et 84es). Enfin, le derby de l'est algérien, entre l'US Biskra et la JS Skikda est revenu petitement aux locaux (1-0) sur un but inscrit par Othmani (72e), suite à une bévue monumentale du gardien skikdi, Abdelbassit Bouchareb.
La 1re partie de la première journée entamée hier vendredi, s'est soldée rappelle t-on par quatre nuls, au cours desquels les équipes visiteuses (WA Tlemcen, MC Oran, Paradou AC, et le CABB Arreridj) ont ramené un précieux point de leurs déplacements.
Cette journée a été tronquée de deux matchs reportés à une date ultérieure : USM Bel-Abbès - MC Alger et AS Aïn M'lila - CR Belouizdad. Les deux clubs algérois sont engagés au tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique. Le MCA a réussi ce samedi à ramener un précieux nul (1-1) de son voyage au Bénin devant les Buffles du Borgou.

R. S.

Résultats partiels :

Samedi :

OM - JSS	0-1
NCM - ASO	3-2
USB - JSMS	1-0
USMA - ESS	0-2

Vendredi :

CSC - WAT	0-0
NAHD - MCO	1-1
RCR - PAC	1-1
JSK - CABBA	0-0

Reportées :

USMBA - MCA
ASAM - CRB

Classement	Pts	J
1. ES Sétif	3	1
–. JS Saoura	3	1
–. NC Magra	3	1
–. US Biskra	3	1
5. MC Oran	1	1
–. Paradou AC1	1	1
–. WA Tlemcen	1	1
–. NA Hussein-Dey	1	1
–. CS Constantine1	1	1
–. RC Relizane	1	1
–. CABB Arréridj	1	1
–. JS Kabylie	1	1
13. JSM Skikda	0	1
–. O. Médéa	0	1
–. ASO Chlef	0	1
–. USM Alger	0	1
17. USM Bel-Abbès	—	
–. MC Alger	—	
–. AS Aïn M'lila	—	
– CR Belouizdad	—	

Ligue des champions : Le MCA tient en échec les Buffles du Borgou

Le MC Alger a ramené un précieux nul de son déplacement au Bénin face à la formation des Buffles du Borgou (1-1), ce samedi à Porto-Novo, en match comptant pour la manche aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique. Les Vert et Rouge ont été les premiers à ouvrir la marque à la 26e minute par l'entremise de Rebiai, avant de voir les Béninois niveler le score à la 75e minute. A la faveur de ce bon résultat, le Doyen prend option pour la qualification à condition de confirmer lors de la manche retour prévue le 4 décembre prochain à Alger.

Ligue 1

Cinq autres clubs signent la convention tripartite

→Cinq clubs de la Ligue 1 ont signé la convention tripartite avec la Direction de contrôle de gestion et des finances et un cabinet d'expertise, ainsi qu'une deuxième convention entre le Club sportif amateur et la Société sportive par actions (SSPA), a annoncé samedi la Fédération algérienne de football.
«La DCGF tient à féliciter les SSPA du NC Magra, de la JS Kabylie, de la JS Saoura, du WA Tlemcen et de l'US Biskra pour avoir satisfait tous les préalables, en remettant les 19 documents exigés, et surtout pour avoir procédé à la signature de la convention tripartite (DCGF/FAF - SSPA - Cabinet d'expertise) ainsi que la convention CSA - SSPA», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué diffusé sur son site officiel.
Une démarche administrative qui s'inscrit dans le cadre de l'opération d'obtention de la Licence de club professionnel (LCP) pour la saison 2020-2021, tel que décidé par le bureau fédéral de la FAF en janvier 2020. «La DCGF note avec satisfaction les efforts consentis par plusieurs clubs professionnels dans cette perspective et les félicite», indique l'instance présidée par Réda Abdouche et qui relève de la Fédération algérienne de football.
La commission de discipline de la Ligue de football professionnel avait annoncé jeudi soir avoir procédé à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre de 15 clubs de l'élite, pour «non respect du dépôt des documents pour (l'obtention) de la licence professionnelle et absence de la signature du contrat SSPA/Cabinet».
La liste des clubs concernés et qui a été établie par la DCGF comporte le MC Alger, le CR Belouizdad, l'ES Sétif, le NA Husseïn-Dey, l'AS Aïn M'lila, le Paradou AC, le CS Constantine, le MC Oran, l'USM Alger, l'Olympique Médéa, le CA Bordj Bou Arréridj, la JSM Skikda, l'ASO Chlef, l'USM Bel-Abbès et le RC Relizane.
La commission de discipline a accordé un délai de 45 jours, à compter du 26 novembre, pour permettre aux clubs de se conformer aux instructions de la FAF. Faute de quoi, elle «procédera à l'application de l'article 107 du code disciplinaire de la FAF (amendes, déduction de points)», conclut l'instance dirigeante de la compétition.■

Manchester City

Triplé de Mahrez contre Burnley

→L'international algérien Riyad Mahrez, auteur d'un triplé, a largement contribué au succès de Manchester City contre Burnley (5-0) samedi pour le compte de la 10e journée du championnat d'Angleterre. Aligné dans le onze de départ des Citizens, le capitaine des Verts s'est offert un triplé, avec un doublé dans la première demi-heure de jeu pour permettre aux siens de mener très vite 2-0. Il ouvre d'abord le score à la 6e minute sur une passe dans la surface de De Bruyne. Avant de doubler le score à la 26e, sur une touche de Walker, dans un angle fermé, il se débarrasse de deux défenseurs avant d'envoyer le ballon dans le filet opposé. Au retour des vestiaires, il marquera le 5e but des siens à la 69e minute. De Bruyne lance superbement Foden dans l'espace sur l'aile gauche, ce dernier centre fort au second poteau et Mahrez repend de la tête pour marquer. C'est le quatrième but de Mahrez cette saison après une première réalisation contre Leicester City, et le second triplé de sa carrière en Premier League après le premier en 2015 sous les couleurs de son ancien club les Foxes contre Swansea (5-0). Il est également le meilleur buteur de son équipe cette saison devant le Brésilien Gabriel Jesus (2 buts).
A la faveur de ce succès, Manchester City remonte à la 8e place avec 15 points et un match en moins.■

FAF

Lancement prochain d'une école des gardiens de but

→La direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) compte créer la première école des gardiens de but au sein de la deuxième académie qui sera installée au Centre technique régional (CTR) de Sidi Bel-Abbès, a indiqué samedi un communiqué de la FAF.
Le directeur technique national, Chafik Ameur, présentera le projet de cette école lors de la prochaine réunion du bureau fédéral de la FAF pour examen et validation, souligne la même source.
«Ce projet, qui débutera avec une dizaine de jeunes gardiens de but (scindés en deux groupes avec des garçons nés en 2006 et 2007), s'inscrit dans le cadre du plan de développement du football national et de la mise en œuvre des recommandations du symposium sur le renouveau du football national organisé par la FAF les 11 et 12 décembre 2017 à Alger, notamment l'atelier formation et développement», conclut le communiqué de la FAF.■

EN DEUX MOTS

Ligue des champions : l'Algérien Karim Aribi termine meilleur buteur

L'international algérien, Karim Aribi, a terminé meilleur buteur de la Ligue des champions d'Afrique de football 2019-2020 avec 11 réalisations, au terme de la finale 100% égyptienne de la compétition continentale, remportée vendredi soir par Al-Ahly face au Zamalek (2-1).
Ayant rejoint le club français de Nîmes au début du mois d'octobre pour un contrat de trois ans en provenance de l'ES Sahel (Tunisie), l'attaquant de 26 ans n'a pas été dépassé au classement des buteurs de la compétition africaine des clubs.
Aribi a inscrit ses 11 buts avec l'Etoile sportive du Sahel avant de quitter la Ligue des champions en quarts de finale contre le Wydad Casablanca.
Le buteur algérien est suivi par l'attaquant égyptien du Zamalek, Mostafa Mohamed, auteur de 9 buts et Achraf Bencherki (Zamalek) avec sept réalisations.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO** *La Nouvelle République* Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

sport

en direct
JSK
Youcef Bouzidi, nouvel entraîneur

le match à suivre
Ligue des champions
Le MCA tient en échec les Buffles du Borgou

football
Manchester City
Triplé de Mahrez contre Burnley

Coup d'envoi du championnat de Ligue 1

Entre pandémie et limogeages

→Après plus de huit mois d'arrêt, c'est la reprise du championnat professionnel. La Ligue 1 retrouve les terrains dans des conditions sanitaires particulières liées au Covid-19. Mais le Coronavirus risquerait, encore et toujours, de bouleverser la programmation de la saison dans le cas où ce virus persisterait dans ses menaces.

Zelfani (JSK) est le 2e entraîneur à quitter la Ligue 1 après Ciccolini (USMA). (Photo › D. R.)

Une situation qui demeure au centre des préoccupations nationales et internationales. Et d'ailleurs, on murmure ça et là «évidemment qu'il va y avoir une incidence sur les résultats, la forme des effectifs des joueurs. Mais est-ce qu'on a bien fait d'avoir pris le risque de faire jouer des joueurs qui peuvent être malades sans le savoir ?» Pendant ce temps, les premiers résultats sont déjà tombés ce week-end. La déception est générale. Bons pour certains clubs, mauvais pour d'autres, et inquiétudes pour l'autre frange qui espère que cette reprise ne sera pas menacée. Comme un peu partout dans le monde «il faut faire avec, se plier au code sanitaire strict imposant notamment aux clubs de procéder à un test des joueurs 72 à 48 heures avant chaque match. Au besoin, une commission Covid-19 statue sur d'éventuels reports de match, ce qui bloquerait la mécanique, au moment où cette reprise est assurément vitale pour l'économie des clubs professionnels. Personne ne nie le fait que des joueurs évoluent la peur au ventre, ce qui aurait fait baisser un tant soit peu la dynamique des rencontres, alors promise de séduire ceux qui étaient chaudement à la maison suivant les rencontres sur leur petit écran. Et ce n'est certainement pas pour rien si un médecin d'une équipe européenne de football, rejoint l'avis des médecins nationaux qui pensent que si les sportifs, qui ont valeur d'exemple, notamment auprès de jeunes, se font vacciner, ça pourrait inciter une partie de la population à les imiter. Après, comme partout, il y aura des récalcitrants. Il n'est pas possible de rendre la vaccination obligatoire. Mais quand vous avez vacciné 70% à 80% d'un vestiaire, vous bénéficiez d'une bonne immunité collective». Ce qui est forcément juste puisque, les représentants des clubs et des joueurs professionnels reconnaîtront qu'une vaccination prioritaire des footballeurs serait bien sûr salutaire d'un point de vue sportif et économique.

Un deuxième entraîneur de la nouvelle saison limogé

Au cœur de cette ambiance inhabituelle, des clubs mettent dans leurs collimateurs joueurs et entraîneurs. Ce qui entraîne des commentaires sur l'état des lieux des clubs, voire un retour à la valse des techniciens pour cause d'échecs sur le terrain. Le 2e limogeage de l'entraîneur de la saison 2020/2021, après Ciccolini de l'USMA, c'est le Tunisien Zelfani qui est remercié ce 28 novembre. Un soulagement chez les professionnels et supporters de ce club qui s'apprêtent à entamer leur aventure africaine, non seulement, mais aussi à affronter prochainement le MC Oran avant d'accueillir le CR Belouizdad. Youcef Bouzidi, un ancien de la maison, est placé aux commandes en remplacement du Tunisien. Il tentera de réanimer les espoirs des supporters d'une équipe qui présente, selon divers avis, des fissures qui risqueraient de lui faire traverser une passe difficile. Reconstruire l'équipe est donc une opération urgente à mener. «Il faut trouver une base, une qualité qui se dégage et sur laquelle on peut se reposer». Le président Mellal avait pourtant tranché ce 21 novembre dans le bras de fer opposant son directeur sportif, Kamel Abdeslam, à son entraîneur Yamen Zelfani. Sur les ondes de la Radio nationale, il affirme que «Zelfani n'ira nulle part, il poursuivra sa mission avec l'équipe». Quelle formule arrangerait joueurs, supporters, partenaires du club ? La question mérite d'être posée, et la réponse ne mérite aucune réflexion, parce qu'il existerait des enjeux et des objectifs à concrétiser pour l'ensemble des clubs. Mettre en lumière les meilleurs rôles souvent négligés et qui avaient pourtant joués les meilleurs rôles pour que la professionnalisation développe le rayonnement des clubs dans ce football.

H. Hichem

A voir
- BeIN Sports 1 : Genoa - Parme à 20h45
- RMC Sport 1 : West Ham - Aston Villa à 21h

La Der

JSK : Youcef Bouzidi, nouvel entraîneur

Le technicien algérien Youcef Bouzidi a été nommé samedi soir nouvel entraîneur en chef de la Jeunesse Sportive de Kabylie, en remplacement du Tunisien Yamen Zelfani, qui n'a pas réussi à obtenir sa licence d'exercer en Algérie et quitte le club à l'amiable, a appris l'APS de la direction du pensionnaire de Ligue 1 de football. Le technicien tunisien avait d'ailleurs dirigé son équipe des tribunes vendredi lors du nul concédé à domicile contre le CA Bordj Bou Arreridj (0-0) pour le compte de la première journée de Ligue 1.
Le club du Djurdjura a publié ce samedi l'information sur son site officiel, avec à l'appui une photo de Bouzidi, en train de parapher son contrat, entre deux responsables du club dont le président Cherif Mellal. Cependant, la direction kabyle n'a pas précisé la durée de ce bail, se contentant d'expliquer son choix pour Bouzidi par «la bonne impression» qu'il avait laissée à la JSK «pendant la saison 2017-2018». Une année difficile pour les Canaris, qui venaient de traverser une grosse crise, mais Bouzidi avait réussi à sauver le club de la relégation, tout en lui faisant atteindre la finale de la Coupe d'Algérie. Cette année encore, Bouzidi revient en pompier, car après ce premier match nul à domicile contre le CABBA, il semble avoir du pain sur la planche. De son côté, Nassim Ben Abderrahmane, directeur général sportif de la JSK, a confirmé à l'APS le recrutement de l'entraîneur Youcef Bouzidi en remplacement du Tunisien Zelfani. «Nous avons trouvé un accord final avec Bouzidi qui va entamer officiellement ses fonctions dimanche. C'est quelqu'un qui connaît assez bien la maison pour avoir déjà travaillé à la JSK. C'est l'homme de la situation. Concernant l'objectif qui lui est assigné, c'est de jouer les premiers rôles en championnat tout en allant le plus loin possible en Coupe de la Confédération». «On voulait garder Zelfani, mais le problème lié à sa licence d'entraîneur nous a poussé à résilier son contrat à l'amiable. Il s'est montré compréhensif. Il ne pouvait pas continuer à diriger l'équipe à partir de la tribune. Son départ était acté avant même le match face au CABBA».